



Journée Technique organisée par  
le Laboratoire de Génie Civil  
École Nationale d'Ingénieurs de Tunis - Université de Tunis El Manar

## CERTIFICATION DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION & ACCREDITATION DES LABORATOIRES D'ESSAIS ET DES BUREAUX DE CONTRÔLE TECHNIQUE DE GENIE CIVIL

**Mercredi 19 Juin 2019**  
École Nationale d'Ingénieurs de Tunis  
Amphithéâtre Mokhtar Laâtiri

en partenariat avec

CARTHAGE CEMENT

et

l'APAVE



et en coopération avec

l'INNORPI , le TUNAC , le CETEC et le CTMCCV



### La Certification et l'Accréditation dans le domaine du génie civil et du BTP en Tunisie

**La certification d'un matériau de construction** est une procédure qui permet à un organisme certificateur tiers indépendant (en Tunisie l'INNORPI) d'attester qu'un matériau de construction fabriqué par un industriel, répond aux exigences d'un référentiel qualité en conformité avec des normes et/ou des règlements techniques. La certification autorise l'utilisation d'un label (NT en Tunisie) qui atteste de la qualité du matériau de construction auprès de l'utilisateur. La marque NT délivrée en Tunisie par l'INNORPI est une marque collective de certification attestant de la conformité du matériau de construction à des caractéristiques de sécurité et de qualité. La certification est une action utile et nécessaire pour prouver la conformité aux normes du produit fabriqué et renforcer la crédibilité du fabricant.

**L'accréditation d'un laboratoire ou d'un bureau de contrôle technique** est la reconnaissance officielle attribuée par un organisme accréditeur agissant en tant que tierce partie (en Tunisie le TUNAC), pour vérifier qu'un laboratoire d'essais et d'analyses ou qu'un bureau de contrôle technique, dispose d'un système de gestion de la qualité et possède les compétences techniques pour effectuer les essais et les analyses ou les inspections. Elle s'appuie sur un référentiel normatif définissant des exigences en termes de compétence technique humaine et matérielle, et de mise en œuvre d'un système de management. Elle constitue une garantie quant à la qualité et à l'étalonnage des équipements et des dispositifs d'essais et d'analyses, à la compétence technique du personnel, à la qualité des inspections effectuées et à la fiabilité des résultats délivrés. Pour l'accréditation des bureaux de contrôle technique la norme utilisée est l'ISO/CEI 17020 et pour l'accréditation des laboratoires c'est l'ISO/CEI 17025.

**Pour la Certification en Tunisie dans le domaine du génie civil et du secteur des matériaux de construction**, seuls quelques produits sont actuellement certifiés : les ciments, les bétons prêts à l'emploi, les plâtres et les aciers à bétons. La plupart des autres matériaux de construction (granulats, bitumes, entrevous, briques, hourdis, poutrelles, éléments préfabriqués, etc.) ne sont pas certifiés. La grande satisfaction est que tous les ciments fabriqués en Tunisie par les cimentiers (neufs cimenteries) sont certifiés par l'INNORPI. Pour les bétons prêts à l'emploi seule une vingtaine de producteurs sont certifiés par l'INNORPI sur un total de fabricants de BPE avoisinant la soixantaine. En ce qui concerne les granulats (sables et graviers), il n'existe pas actuellement en Tunisie des produits de carrières certifiés, ce qui constitue une importante lacune car ces produits sont majoritairement utilisés dans la fabrication des bétons, des bétons prêts à l'emploi et des enrobés bitumineux.

**Pour ce qui est de l'accréditation en Tunisie, dans le domaine du génie civil, des laboratoires d'essais et d'analyses ou des bureaux de contrôle technique**, mis à part le laboratoire d'essais sur les ciments (CIOK), le laboratoire de réaction au feu (CTMCCV) et le bureau de contrôle technique (APAVE) accrédités par le TUNAC, avec certains autres en voie de préparation de leur demande d'accréditation, la majorité des laboratoires (une dizaine) et des bureaux de contrôle technique (une quinzaine) exercent actuellement en Tunisie dans le domaine du génie civil et du BTP avec un agrément délivré par le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire ou par le Ministère de tutelle.

**Il est grand temps que les choses changent** pour que la procédure de certification soit généralisée à la plupart des matériaux de construction fabriqués en Tunisie et que la procédure d'accréditation soit adoptée par la majorité des laboratoires et des bureaux de contrôle technique exerçant en Tunisie dans le domaine du génie civil, avec une campagne de sensibilisation accompagnée de dispositifs réglementaires établis par le Ministère de l'Industrie et le Ministère du Commerce pour les fabricants de matériaux de construction et par le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire pour les laboratoires et les bureaux de contrôle technique du domaine du génie civil. C'est dans ce contexte que sera organisée cette journée technique (voir programme ci-contre) dont le principal objectif est la sensibilisation aux notions et procédures de certification et d'accréditation, ainsi qu'à la contribution à l'amélioration continue de la qualité des matériaux de construction et au développement du domaine du génie civil et du BTP en Tunisie.

**CERTIFICATION DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION  
& ACCREDITATION DES LABORATOIRES D'ESSAIS  
ET DES BUREAUX DE CONTRÔLE TECHNIQUE DE GENIE CIVIL**

Programme

8H30 : Accueil et inscription des participants

9H00 : Ouverture de la Journée et Allocution de M. le Directeur de l'ENIT

Allocution de M. le Président Directeur Général de CARTHAGE CEMENT

Allocution de M. le Président Directeur Général de l'APAVE

**Session 1 : La Certification et l'Accréditation en Tunisie et dans le monde**

Modérateurs : M. Ahmed Jelidi - LGC-ENIT et Mme Salima Sta - CARTHAGE CEMENT

9H30 : L'importance de la Certification des Produits - Mme Abir Toumi - INNORPI

9H50 : La Certification des Matériaux de Construction - M. Mourad Lihoui - INNORPI

10H10 : L'Accréditation des Laboratoires et des bureaux de contrôle - Mme Leila Khiari - TUNAC

10H30 : L'importance de l'Accréditation des laboratoires et des bureaux de contrôle technique de Génie Civil - M. Mohamed Ben Aicha - TUNAC

10H50 : *Pause-Café*

**Session 2 : Témoignages et retours d'expériences sur la Certification**

Modérateurs : M. Ahmed Jelidi - LGC-ENIT et M. Mohamed Abdelmoula - APAVE

11H10 : L'importance de la certification des Ciments - M. Hassan Hammadi - CARTHAGE CEMENT

11H25 : L'impact de la certification des Bétons prêts à l'emploi - Mlle Sana Kchouck - CARTHAGE CEMENT

11H45 : La nécessité de la certification des granulats - M. Abdelhamid Zine El Abidine - CARTHAGE CEMENT

12H00 : Débat

12H30 : *Pause-Déjeuner*

**Session 3 : Témoignages et retours d'expériences sur l'Accréditation**

Modérateurs : M. Ahmed Jelidi - LGC-ENIT et M. Noureddine Slim - CETEC - MEHAT

13H30 : L'apport de l'accreditation dans l'inspection et le contrôle technique des ouvrages de génie Civil et du BTP - M. Mohamed Abdelmoula - Bureau de contrôle technique APAVE

14H00 : Processus d'accréditation des laboratoires, maintien et développement M. Sami Bouabidi - CTMCCV

14H30 : L'accréditation, une nouvelle frontière pour les institutions tunisiennes Mme Sabrine Latrech et M. Abdelaziz Kraiem - CETEC - MEHAT

15H00 : Débat, Synthèse et Recommandations

16H00 : *Clôture de la Journée*

**CERTIFICATION DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION  
& ACCREDITATION DES LABORATOIRES D'ESSAIS  
ET DES BUREAUX DE CONTRÔLE TECHNIQUE DE GENIE CIVIL**

Mercredi 19 Juin 2019  
École Nationale d'Ingénieurs de Tunis  
Amphithéâtre Mokhtar Laâtiri

---

**Comité d'organisation**

Ahmed Jelidi (LGC-ENIT) Coordinateur de la Journée Technique

Oualid Limam (LGC-ENIT) Directeur du LGC

Salima Sta (CARTHAGE CEMENT)

Mohamed Abdelmoula (APAVE)

Mohamed Samir (LGC-ENIT)

Khaoula Brahem (LGC-ENIT)

---

---

**Laboratoire de Génie Civil**

**École Nationale d'Ingénieurs de Tunis - Université de Tunis El Manar**

Campus universitaire Farhat Hached - BP 37 Le Belvédère - 1002 Tunis

Tél. / Fax. : +216 71 875 726 web : [www.enit.rnu.tn](http://www.enit.rnu.tn)

---

---

**CARTHAGE CEMENT**

Rue de Monastir - Bloc A - Lac II - 1053 Tunis

Tél. : +216 71 190 301 Fax. : +216 71 190 289 web : [www.carthagecement.com.tn/](http://www.carthagecement.com.tn/)

---

---

**APAVE**

30, rue Mohamed Badra - BP2 - 1073 Tunis Montplaisir

Tél. : +216 71 940 580 Fax. : +216 71 940 530 web : [www.apavetunisie.com/](http://www.apavetunisie.com/)

---

---

**INNORPI**

Rue assistance n°8 par la rue Alain Savary, BP 57 - Cité El Khadra - 1003 Tunis

Tél. : +216 71 806 758 Fax. : +216 71 807 071 web : [www.innorpi.tn/](http://www.innorpi.tn/)

---

---

**TUNAC**

7, Rue du Dr Alphonse Laveran - Cité Jardins - 1002 Tunis Belvédère

Tél. : +216 71 782 367 Fax. : +216 71 782 379 web : [www.tunac.tn/](http://www.tunac.tn/)

---

---

**CETEC**

Avenue 15 octobre 1963 - El Ouardia - 1009 Tunis

Tél. : +216 71 490 789 Fax. : +216 71 399 774 web : [www.cetec.nat.tn](http://www.cetec.nat.tn)

---

---

**CTMCCV**

Route de La Cagna - 1009 El Ouardia - Tunis

Tél. : +216 71 392 300 Fax. : +216 71 392 460 web : [www.ctmccv.ind.tn](http://www.ctmccv.ind.tn)

---